

Chubb Cyber ERM II

Services Prévention / Atténuation du risque Cyber

CHUBB®



En souscrivant une police Cyber ERM II, les Assurés peuvent avoir accès à un certain nombre de services négociés et mis en place par Chubb. Ces services sont complémentaires à la police cyber et visent à améliorer le niveau de sécurité informatique de nos clients en général, avec un focus sur la nécessaire prise de conscience ou sensibilisation au risque de phishing.

Chubb contribue au coût des services de prévention/atténuation du risque cyber fournis par un prestataire de service spécialisé

Il s'agit du remboursement d'une partie de la prime, à hauteur de 50% du coût des services, jusqu'à concurrence de 10.000 € ou 10% de la prime annuelle du contrat Chubb Cyber ERM (le montant remboursé est calculé net de la commission de courtage). Ce calcul s'applique quel que soit le nombre de services engagés pendant la période d'assurance.

Ces services d'atténuation du risque Cyber comprennent, sans toutefois s'y limiter, les services suivants par un fournisseur de services extérieur qualifié et préalablement approuvé par écrit par Chubb :

- Plan de réponse à incident
- Politique de Sécurité des SI
- Formation Cyber pour les Employés / Responsables
- Conformité aux lois sur la protection des données personnelles

- Politique de Gestion des données
- Sécurité des locaux / Biens
- Sécurité des serveurs web et/ou des appareils mobiles
- Test d'intrusion (Pentest)
- Bilan de sécurité du réseau (Network Health Check)

Modalités

Ce service est réservé aux assurés dont la prime annuelle se situe entre 15 000 € et 100 000 € (hors commission de courtage).

Il est recommandé d'obtenir l'accord préalable de Chubb avant d'enclencher le service afin de s'assurer qu'il est inclus dans l'offre.

La Contribution et l'Accès aux Solutions sont cumulables : vous pouvez bénéficier de ce service en plus des solutions décrites ci-dessous.

Chubb facilite l'accès à des solutions de prévention / atténuation du risque cyber fournis par des prestataires spécialisés sélectionnées par Chubb

Partenariat avec la société COFENSE - Sensibilisation au risque de phishing/hameçonnage



Il est important que les employés soient sensibilisés au risque de phishing ou tentatives d'hameçonnage.

En souscrivant à ce programme d'évaluation de la sensibilisation au risque de phishing, chaque assuré Cyber de Chubb bénéficie d'un accès aux services à prix réduit d'un consultant de Cofense et d'un programme de formation conçu pour identifier la probabilité et le risque d'attaques par hameçonnage. Cofense exécute 2 simulations de scénario de phishing en temps réel à l'aide de la solution PhishMe sur une période de 4 mois.

Le partenariat Chubb Cofense permet un accès privilégié à une solution de sensibilisation au risque de phishing :

- Réalisation et envoi de deux campagnes de sensibilisation, suivi de l'envoi d'un rapport détaillé ?
- Mise en place / actions de formations,
- Durée de la licence : 4 mois,
- Inclut jusqu'à 500 salariés / adresses électroniques,
- Coût de la solution : 2.400 € HT



Partenariat avec la société DASHLANE - Amélioration de la gestion et renforcement de la sécurité des mots de passe

Il est difficile de se souvenir de ses mots de passe et encore moins facile pour les mots de passe complexes et sécurisés que vous utilisez pour accéder à vos différents comptes. La solution est fournie par Dashlane : un logiciel tout-en-un qui mémorise et remplit automatiquement vos mots de passe, vos identifiants, vos informations personnelles et vos données de paiement, rapidement et de manière sécurisée.

Dashlane permet facilement d'avoir des mots de passe complexes et uniques pour tout, parce que les mots de passe sont la base d'une navigation en ligne saine et sécurisée.

Le partenariat Chubb - Dashlane permet à l'Assuré :

- D'accéder gratuitement à la solution Dashlane Premium
- Durée de la licence : 12 mois,
- Inclut jusqu'à 500 salariés / adresses électroniques,
- Prévoit une remise de 20% sur le coût de la solution Dashlane Business Entreprise

Contactez-nous pour en savoir plus

Alexandre Renault
Responsable Risques Cyber, Risques
Financiers
T +33 (0)180201596 M +33
(0)630453137
E alexandre.renault@chubb.com

Mariam Khadira
Souscriptrice Risques Cyber, Risques
Financiers
T +33 (0)180201116 M +33 (0)601878639
E mariam.khadira@chubb.com

Diego Sainz
Souscripteur Risques Cyber, Risques
Financiers
T +33 (0)180201781 M +33 (0)685726634
E diego.sainz@chubb.com

Dylan Mader
Souscripteur Risques Cyber, Risques
Financiers
T +33 (0)180201681 M +33 (0)646568668
E dylan.mader@chubb.com



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.